



# Formation au Brevet Initiateur Mobilité à Vélo orientée "Alvéole"

Cette session de [formation au Brevet IMV](#) est à destination des personnes et des vélo-écoles qui souhaitent se former afin notamment de s'engager dans le [programme Alvéole](#).

- Brevet IMV : <http://www.fub.fr/mon-velo/apprentissage/brevet-initiateur-mobilite-velo-imv>

- Programme Alvéole (<http://www.fub.fr/alveole>) : Suite à la construction/rénovation de locaux à vélos dans les parcs de logements sociaux existants, par les bailleurs sociaux, les vélo-écoles du réseau FUB peuvent conduire des séances d'apprentissage du vélo (rémunérées 45€/heure) auprès des habitants volontaires, au cours du second semestre 2017 et du premier semestre 2018.

- **Objectifs pédagogiques**

Former les participants à l'animation de séances de vélo-écoles et à l'encadrement de différents publics dans le cadre d'activités d'apprentissage du vélo, sur la base des 7 modules du référentiel IMV validé par l'ICAMV.

Conduire des séances de vélo-écoles dans le cadre du programme Alvéole, porté par la FUB, dont les détails sont consultables à l'adresse : <http://www.fub.fr/alveole/je-suis-velo-ecole>

- **Quand ?**

Du jeudi 29 juin au samedi 1er juillet 2017 (3 jours de formation, total de 24h)

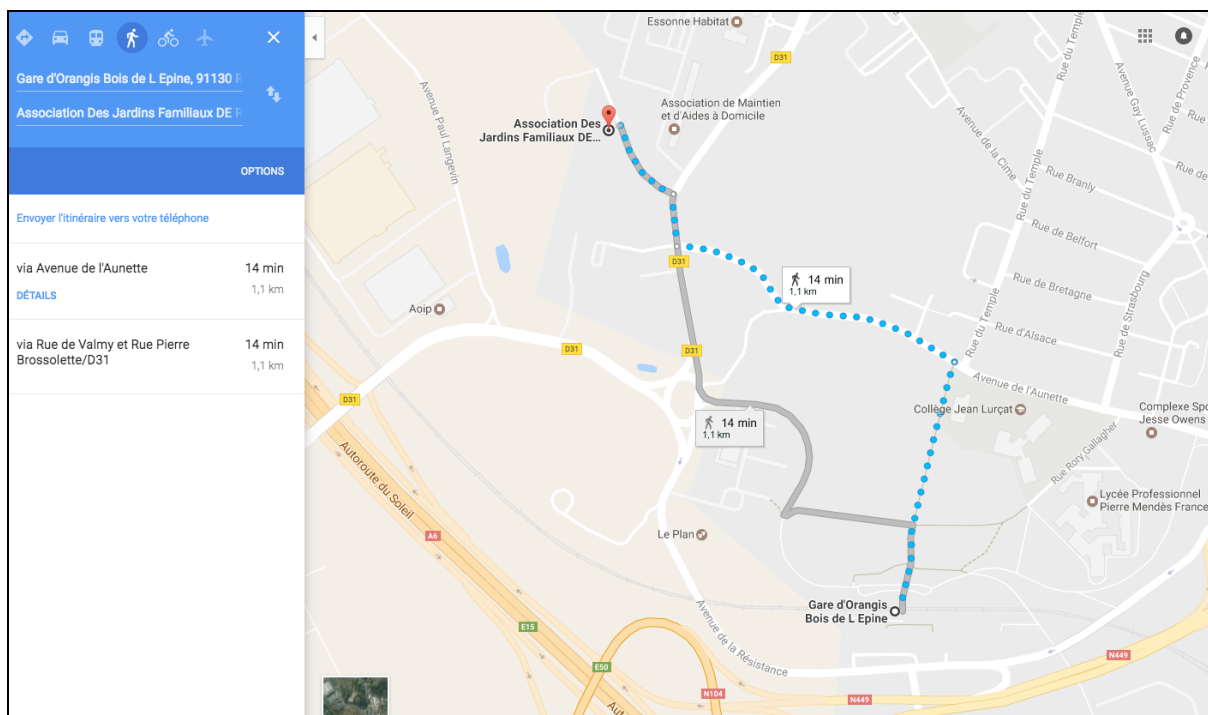
- **Où ?**

Salle des jardins familiaux de l'Orme Pomponne  
54 chemin de Montlhéry - 91130 Ris-Orangis

Accès : à 1.2 km de la gare RER D d'Orangis-Bois de l'épine (5 min à vélo, 15 min à pied)  
ou à 200 m de la station Mare à Pilatre, bus 402

NB : la gare RER D d'Orangis-Bois de l'épine se situe à environ 40 min en RER de la gare de Lyon à Paris (<http://www.ratp.fr/itineraires/fr/ratp/recherche-avancee>)

Certains modules se tiendront dans les quartiers voisins, à 500 m de la salle (pour les sessions de mise en situation « vélo-écoles », pour la session mécanique et/ou potentiellement pour la visite des futurs sites en lien avec le programme Alvéole)



- **Formateur**

Benoît Carrouée, Educateur « Mobilité à Vélo », membre de l'association FCDE (réseau FUB). La formation est portée par la FUB, organisme de formation, et animée par le prestataire formateur diplômé du CQP EMV (informations au lien <https://goo.gl/dFDRsC>).

- **Logistique**

La restauration est à la charge des participants. Ils peuvent apporter leur pique-nique pour le midi (un coin cuisine est à disposition dans la salle). Un restaurant à proximité sera également indiqué aux participants.

L'hébergement, le cas échéant, est à la charge des participants (les organisateurs pourront les orienter dans leurs démarches).

La FUB demande à chacun d'apporter un antivol de bonne qualité type U, et de venir si possible avec leurs vélos. Si nécessaire, 12 vélos maximum peuvent être mis à disposition des participants (dont 6 vélos pliants). Prévoir une tenue adaptée à des séances de pratique "vélo" et le matériel pour la prise de note.

- **Tarifs**

Membres bénévoles et adhérents d'associations FUB : 300 euros

Membres salariés d'associations FUB : 375 euros

Prix public : 450 euros

- **Inscriptions**

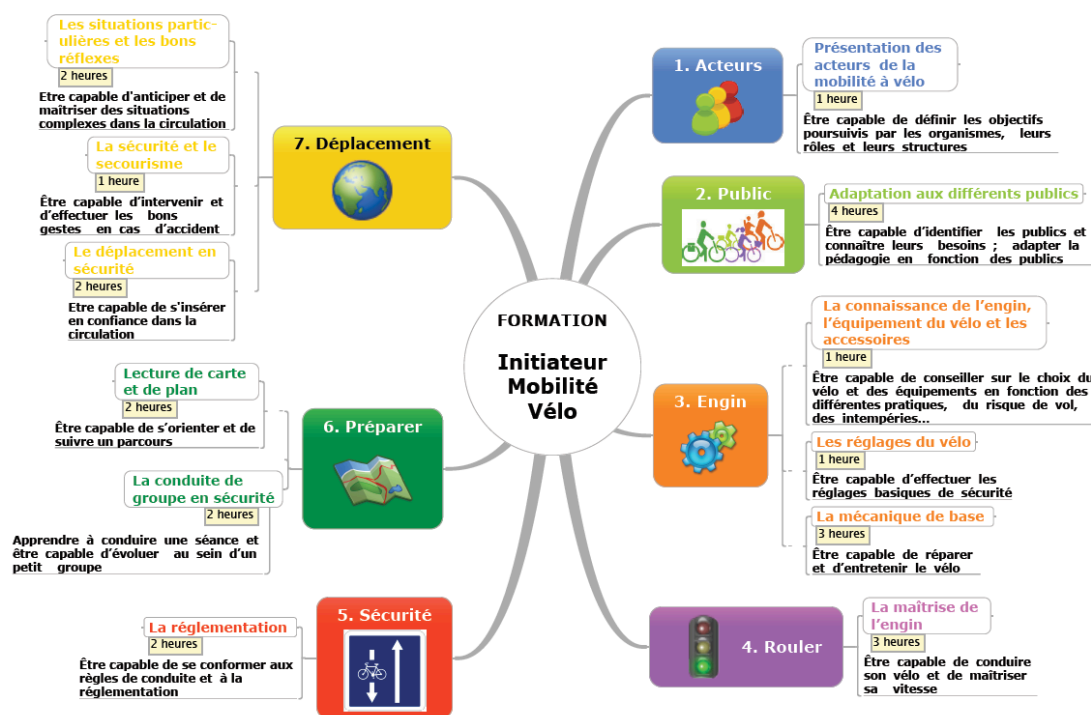
Bulletin d'inscription à l'adresse : <http://www.fub.fr/fub/rencontres/formation-brevet-initiateur-mobilite-velo-orientee-alveole-1>

Pré-requis : 18 ans minimum et avoir passé l'attestation aux premiers secours PSC-1.  
Inscriptions dans la limite des places disponibles (capacité de la salle max 20 personnes).

Interruption du stage : toute demande annulation doit être effectuée par écrit. En cas de désistement moins d'une semaine avant le début de la formation, une retenue de 100 euros s'appliquera lors du remboursement partiel du participant. Si la demande d'annulation a lieu moins de 48h de la formation, la totalité des frais devront être versés à l'organisme de formation.

Les documents à destination des organismes de formation seront fournis sur demande.

- **Référentiel national de la formation (24h) :**



Référentiel national "Initiateur mobilité à vélo"

- **Délivrance de l'attestation**

L'attestation de formation au Brevet IMV sera remise au participant à l'issue des 3 jours dans les conditions suivantes :

- Présence aux temps de formation et participation
- Réussite aux questionnaires et/ou évaluations (sous réserve de confirmation du formateur)
- Connaissances et compétences requises pour encadrer des temps pratiques, lors d'une mise en situation de séance « vélo-école » (sécurité pour les différents publics et les stagiaires)

- **Moyens :**

- Salle de formation mise à disposition, avec un coin cuisine
- Matériel et outils pédagogiques
- Supports de présentation et matériel informatique
- Vélos, accessoires et outils
- Environnement urbain pour les mises en situation
- Formateur intervenant diplômé du CQP EMV

- **Contacts :**

Nicolas Dubois  
Chargé de mission FUB  
[n.dubois@fub.fr](mailto:n.dubois@fub.fr)  
Tél : 03 88 75 71 90

Benoit Carrouée  
Educateur Mobilité à Vélo  
[ibcar@free.fr](mailto:ibcar@free.fr)  
Tél : 07 50 30 16 29